



# TRAMPOLINE

## FINALE REGIONALE D'ILE DE FRANCE

La finale régionale d'Île-de-France est organisée conjointement par le SCA 2000 EVRY et le Comité Régional d'Île-de-France. Cette finale concerne les gymnastes ayant participé à au moins une compétition de la filière fédérale durant la saison 2024-2025. Sont exclus de cette finale régionale pour l'épreuve individuelle :

- Les gymnastes de la filière Elite
- Les gymnastes de la filière nationale ayant réalisé au moins une fois les minima de sélection

### DATE DE LA COMPÉTITION

- **Dimanche 25 mai 2025**

Le planning de la compétition sera diffusé sur le site du comité régional :

[Accueil](#) > [NOS DISCIPLINES](#) > [TRAMPOLINE](#) > [Compétitions TR](#)

### LIEU DE LA COMPÉTITION

Gymnase André Thoison  
Rue Charles Fourier –  
91000 Evry-Courcouronnes

**Stationnement limité. Favoriser le covoiturage.**



### ENGAGEMENTS

La procédure d'engagement se fait uniquement via la base extranet du site de la fédération : <http://www.ffgym.fr/>

- **Date limite d'engagement le 28 avril 2025**
- Pour les droits d'engagement, se conformer au tarif régional qui est de 19€ en individuel et de 21€ par équipe en épreuve synchronisée.
- L'ensemble des informations utiles à la procédure d'engagement sont disponibles sur le site du comité régional.

Comité Régional d'Île de France

+33 (0)1 72 67 40 00  
[contact@crif-ffgym.fr](mailto:contact@crif-ffgym.fr)

1 Allée Scheurer Kestner – 92150 SURESNES  
[www.crif-ffgym.com](http://www.crif-ffgym.com)



-  **Paiement** : il pourra être effectué soit par virement bancaire, soit par carte bancaire, soit par chèque à l'Ordre du CRIFGYM. Une facture vous sera délivrée après la tenue de l'évènement. Nous vous encourageons à payer à réception de facture.
  -  Règlement directement via EngaGym : [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr)
  -  Règlement par Carte Bancaire : sur le site du CRIFGYM : [www.crif-ffgym.com](http://www.crif-ffgym.com)
  -  Règlement par virement : IBAN : FR76 1027 8062 1400 0201 1450 175 - BIC : CMCIFR2A

Préciser dans le libellé du virement, du paiement en ligne : Le nom du club + son numéro d'affiliation fédéral + la compétition + la discipline concernée.

## FORFAITS

Tout forfait doit être déclaré via l'extranet Fédéral.

- Jusqu' à 10 jours avant la compétition : pas d'amende, les engagements seront déduits.
- Passé ce délai :
  - un forfait avec certificat médical : pas d'amende, les engagements seront dus.
  - un forfait sans certificat médical : une amende sera appliquée et les engagements seront dus.

## JUGES

Les clubs devront présenter le nombre réglementaire de juges impérativement en tenue, comme prévu par le Règlement Technique Fédéral ; le nom et le niveau de chaque juge devant être précisé. La liste des juges officiant sera publiée avant la compétition sur le site du comité régional. Les juges remplaçant seront sollicités pour la gestion du secrétariat durant la compétition.

Une réunion de juge sera mise en place avant le début de la compétition. La présence des juges est obligatoire. Tout juge absent ou en retard sera considéré comme forfait.

Attention une amende peut ainsi être infligée au club ne présentant pas de juge. En effet, si le nombre de juge n'est pas suffisant, la compétition ne pourra pas avoir lieu ou être fortement perturbée.

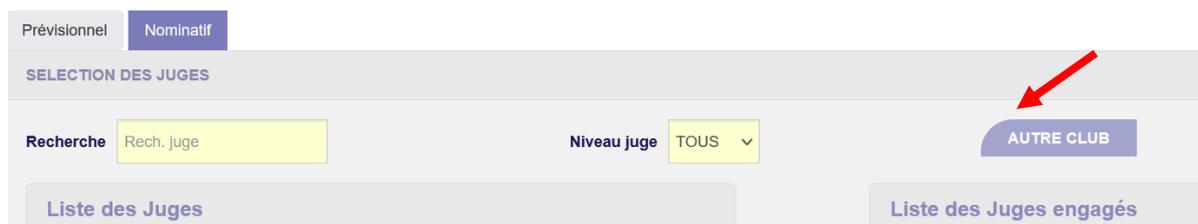
- **Procédure d'engagement des juges**

Les clubs engagent leurs juges dans Engagym avant le 14 mai (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



Prév.	Nom.	Juge
🔍	🔍	🔍

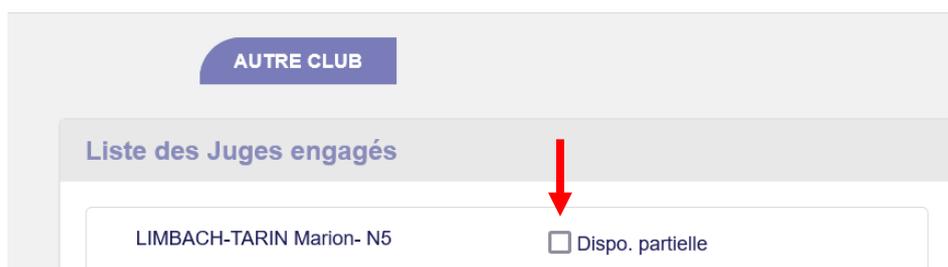
Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



Pour le trampoline, dans le cas où le juge n'est pas le même pour l'individuel et le synchronisé, cocher la case dispo partielle et préciser la discipline « TRI » ou « TRS ».



En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 14 mai. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à [kathia.perrin@ffgym.fr](mailto:kathia.perrin@ffgym.fr). Un juge préalablement engagé pourra être remplacé (*par un juge de niveau équivalent*) si seulement le club où il officie prévient le responsable des juges, et au plus tard 48h avant le début de la compétition.

## INFORMATIONS IMPORTANTES



### Bon de soutien aux compétitions régionales

- Entrée gratuite :
  - pour les moins de 10 ans,
  - pour tous les licenciés FFG, sur présentation du justificatif (attestation de licence).
- Entrée Public : 5 euros.

## INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

- **Classement IDF des gymnastes**

Pour rappel, lors de la finale régionale, les points attribués au regard du tableau énoncés page 15 de la brochure technique régionale 2024-2025 seront doublés et le vainqueur sera déclaré champion régional de sa catégorie d'âge. En cas d'ex-aequo, le gymnaste qui aura obtenu le plus de victoire en filière fédérale sur l'ensemble de la saison sera déclaré vainqueur

- **Classement club**

Au cours de cette compétition, un classement par club est mis en place selon les modalités indiquées page 16 de la brochure technique régionale.

- **Filière fédérale synchronisée**

Les catégories sont identiques à celles de la filière synchronisée nationale. Chaque groupe synchronisé doit présenter un exercice libre et se doit de respecter les maxims de difficultés qui sont énoncés page 16 de la brochure technique régionale 2024-2025.

Des tenues différentes pour les gymnastes seront tolérées. Toutefois, il est indispensable que les gymnastes respectent le code FIG de la filière individuelle à savoir :

- Justaucorps pour les filles
- Léotard et sokol ou short pour les garçons

## CONTACTS

- Référent club : [scatrampo@gmail.com](mailto:scatrampo@gmail.com) - Stéphanie TANG 06.82.97.31.86
- Référente technique régionale : Kathia PERRIN – [perrinkathia@yahoo.fr](mailto:perrinkathia@yahoo.fr)



## FINALE REGIONALE - PHOTOS / DROIT A L'IMAGE :

Un stand de vente de photos va être installé pendant la compétition. Par conséquent, les sportifs seront photographiés.

Dans le cas d'un éventuel refus, nous vous demandons de bien vouloir remplir la partie ci-dessous et de la retourner par email à [scatrampo@gmail.com](mailto:scatrampo@gmail.com) ou au stand photos au plus tard le jour de la compétition.

Le non-retour de cette fiche, implique l'acceptation du droit à l'image.

### FICHE - DROIT A L'IMAGE

Club – Ville : .....

Correspondant : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

**Merci d'indiquer dans le tableau ci-dessous, les gymnastes non autorisés à être photographiés.**

NOM	PRENOM	CATEGORIE + F/H